

[Voir ce courriel dans votre navigateur](#)



## INFO-CRÉNEAU FÉVRIER 2022

### DANS L'ACTUALITÉ

#### **Publication du rapport du BAPE sur l'état des lieux de l'enfouissement**

Le ministre Benoit Charette avait mandaté le BAPE, en janvier 2021, pour dresser un état des lieux sur la gestion des matières résiduelles au Québec, alors que l'analyse de plusieurs projets d'agrandissement de lieux d'enfouissement technique avait soulevé un certain nombre d'enjeux importants concernant l'élimination de ces matières au Québec. Radio Canada réagit suite au dévoilement du rapport :

*« Le Québec est en train de rater ses cibles de réduction des déchets et, s'il veut redresser la barre, il doit changer radicalement d'approche en cessant de miser en premier lieu sur le recyclage, estime le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). »*

MANDAT  
D'ENQUÊTE  
ET D'AUDIENCE  
PUBLIQUE

DU 8 MARS 2021  
AU 11 JANVIER 2022

PUBLICATION DU RAPPORT

## L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes



Les constats et avis  
de la commission  
d'enquête ont  
permis de dégager  
**11 orientations  
stratégiques  
pour renverser  
la tendance**

623 pages

12 chapitres

301 constats

112 avis

INFORMER CONSULTER ENQUÊTER AVISER

Bureau  
d'enquête publique  
sur l'environnement  
Québec

Pour lire la suite de la réaction de Radio Canada :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1857081/bape-dechet-poubelle-recyclage-depotoir-enfouissement>

Pour prendre connaissance des étapes et des fruits du travail du BAPE dans ce dossier, notamment son rapport :

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/rapport-du-bape-sur-letat-des-lieux-et-la-gestion-des-residus-ultimes-le-ministre-benoit-charette-remercie-tous-les-intervenants-et-rappelle-les-actions-deja-entreprises-37528>

## Montréal refuse la clé de son nouveau centre de tri



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

Montréal refuse de prendre possession de son nouveau centre de tri de recyclage de Lachine, deux ans et demi après son inauguration, parce qu'il produit des ballots trop contaminés. Pas si facile le recyclage.

[Cliquez ici](#) pour un accès à l'article complet.

## Sculpter l'avenir d'un Québec plus vert

Dans une lettre ouverte, parue le 10 janvier 2022, le PDG d'Ecotech Québec, Denis Leclerc, se prononce sur le développement des technologies propres au Québec. *C'est qu'au Québec, peu de vitrines technologiques existent pour mettre en lumière et démontrer les avantages des technologies propres d'ici, et ainsi contribuer à les déployer à plus grande échelle.*

Monsieur Leclerc compare nos pratiques en matière d'accès au marché public avec la Finlande, un pays moins peuplé que le Québec, mais un des endroits les plus verts du monde. Pour lire la suite, [cliquez ici](#).

## Recyclage Lithion ouvrira une usine de recyclage de batteries de voitures électriques

tonnes métriques de batteries annuellement, l'équivalent d'environ 20 000 batteries de véhicules électriques ou hybrides.

Pour plus d'information :

<https://www.latribune.ca/2022/01/24/recyclage-lithion-ouvrira-une-usine-de-recyclage-de-batteries-de-voitures-electriques-1089d3350d45f38b20feea19f136cde8>

## La limite planétaire de sécurité pour les polluants chimiques est dépassée



Une étude scientifique constate le dépassement d'une cinquième limite planétaire, celle liée aux produits chimiques. Les auteurs jugent extrêmement urgent de réduire les rejets nocifs pour contrer cette menace de déstabilisation du système terrestre.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/limite-planetaire-produits-chimiques-etude-environmental-science-technology-38944.php4>

## MÉMOIRE DU CETP SUR L'HYDROGÈNE VERT ET LES BIOÉNERGIES

Au mois de décembre 2021 le ministère de l'énergie et des ressources naturel (MÉRN) a lancé une consultation sur la stratégie québécoise de développement des filières hydrogène vert et bioénergie. Le CETP a produit et déposé un mémoire pour exprimer sa position par rapport aux

Le mémoire est [disponible ici](#).

## FINANCEMENT

# Appel à projet du gouvernement canadien pour des projets de réduction de la pollution au moyen du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone (FEFEC)

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, l'honorable Steven Guilbeault, a annoncé le lancement du deuxième cycle de financement, ayant une disponibilité de 200 millions de dollars, pour le volet des champions du programme Défi pour une économie à faibles émissions de carbone. Le volet des champions du Défi pour une économie à faibles émissions de carbone accepte présentement les **déclarations d'intérêt jusqu'au 25 mars 2022**. Ce programme soutient un large éventail d'initiatives locales de réduction de la pollution dans des collectivités partout au Canada.

Plus d'information via le lien internet suivant :

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/fonds-economie-faibles-emissions-carbone/defi.html>





En partenariat avec



Copyright © 2022 Créneau d'Excellence en technologies propres, All rights reserved.

[Retirez-moi de la liste](#)

